



Contribution  
de la  
**BCU**  
aux assises  
territoriales de la Recherche

*Année 2012 - Notes et documents n°5*



Bibliothèque Clermont-Université

PRES CLERMONT-UNIVERSITE



Contribution de la BCU  
aux assises territoriales de la Recherche

Bureau de la BCU

Travail au sein du Bureau de la BCU

Soumission au Président du PRES Clermont-Université

pour les assises de l'Enseignement supérieur  
et la recherche en Auvergne (octobre 2012)

Il ne saurait être question d'évoquer l'enseignement supérieur et la recherche sans y intégrer l'ensemble des enjeux de la documentation. Par documentation, il convient non seulement d'entendre les ressources physiques et dématérialisées, ainsi que les outils informatiques qui permettent le traitement et l'interrogation, mais encore de désigner les dispositifs de médiation articulés aux trois stades cognitifs de la lecture :

- ▶ Manipulation → dispositif d'accueil physique ou virtuel
- ▶ Compréhension → formation des usagers et leur accompagnement, en présentiel, comme à distance
- ▶ Interprétation → diffusion des humanités et de la culture scientifique.

Enfin, on n'aurait garde d'oublier l'aspect immobilier, crucial à Clermont- Ferrand et en Région Auvergne.

## 1 - Les ressources électroniques et physiques :

Le plafonnement des remises, consenties lors de la passation des marchés publics de monographies papier, a eu pour principale conséquence une érosion du pouvoir d'achat des services documentaires des Universités. À cela s'ajoutent l'impérialité des entreprises répondant aux appels d'offres concernant les revues papier et la politique agressive des grands éditeurs internationaux en matière de documentation électronique. Il est impératif que, pour que les services documentaires puissent jouer pleinement leur rôle de soutien à la recherche et à la pédagogie, de manière équilibrée entre ces deux grandes activités, et entre les domaines distincts que sont Santé-Sciences d'une part, et Droit-Lettres de l'autre, il est impératif que des moyens suffisants leur soient alloués. Actuellement, les ressources sont encore ventilées de manière dispersée entre différents services et composantes. Avec la dématérialisation grandissante et les ouvertures amples des BU, cette dispersion ne se justifie plus. Il suffirait de considérer la BCU comme l'unique opérateur documentaire de site, pour rationaliser la dotation budgétaire sans nécessairement l'augmenter.

Enfin, nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux une volonté politique forte en matière d'open access [de publication libre de droit] et d'archive ouverte. Les exemples probants de l'INRIA et de l'Université de Liège sont maintenant bien connus.

## 2 - Les dispositifs de médiation

Indéniablement, les métiers de la documentation changent et la mutation du numérique soulignée dans le document de cadrage réévaluée, selon nous, le rôle pivot qu'un service documentaire assume auprès de la communauté universitaire. Les bibliothécaires ont à voir avec les services d'ingénierie pédagogique, parce qu'ils sont des vecteurs de diffusion des nouveaux comme des anciens usages. Dans les bibliothèques, sur le site Internet de la BU, les étudiants prennent des habitudes de sélection, de hiérarchisation de leurs sources, d'enrichissement de contenus, bref d'intégration des différents modes d'écriture et de lecture (lecture savante, lecture participative, lecture « ergative »...) et des compétences qui concourent à leur réussite. Dans le

cadre de la formation tout au long de la vie, les BU, ne serait-ce que par la large amplitude des horaires d'ouverture et par leurs dispositifs électroniques réactifs, sont une des portes d'accès naturelles pour des adultes en reprise d'études. On pourrait même dire qu'elles sont une des portes d'accès naturelles de l'Université sur la Cité, et par son ouverture documentaire et par la mission de diffusion des humanités et de la culture scientifique qu'elle porte. Qui plus est, les BU doivent contribuer à l'activité scientifique, en épaulant les programmes de recherche, notamment en matière de constitution de corpus, et en soutenant les chercheurs par le biais de services personnalisés.

Nous demandons la pleine intégration dans le pilotage de l'enseignement et de la recherche du rôle de médiation de la BCU.

### 3 - L'aspect immobilier

Pour rendre loisible cette ouverture vers de nouveaux publics [formation tout au long de la vie ; public d'étudiants lato sensu incluant CPGE, BTS, Ecoles ; publics des territoires], il faut rendre visibles les bibliothèques et les rénover. Pour Clermont-Ferrand, cela passe par la rénovation, prévue, de la bibliothèque de Santé ; par des aménagements à faire à la bibliothèque des Sciences et surtout par la concrétisation d'une nouvelle économie documentaire pour le Domaine Droit- Lettres, Sciences Sociales, Langues et Sciences économiques, constitué -à l'heure actuelle- d'un archipel de bibliothèques plus ou moins importantes, saturées et ne présentant aucun caractère de lisibilité.

C'est pour cela que le projet dit de l'Hôtel-Dieu nous semble fondamental. Il permettrait de rationaliser les coûts de fonctionnement, de mettre en place une politique RH plus claire et, surtout, d'offrir aux quelque 15000 personnes directement concernées un grand équipement structurant à même de répondre aux exigences contemporaines en matière d'enseignement et de recherche.

Ce que le BCU demande ne présente aucun caractère exceptionnel : ce projet constitue un simple rattrapage. Tout membre de la communauté universitaire habitué à voyager en France et en Europe aura pu constater par lui-même combien daté et limité est l'outil documentaire à Clermont-Ferrand. Aussi la BCU demande-t-elle que les instances politiques et les Universités, du PRES, des collectivités territoriales se saisissent du dossier dans le cadre du prochain CPER ou de ce qui en tiendra lieu. Si le dossier Hôtel-Dieu, soumis à bien des vicissitudes, ne peut se concrétiser, nous demandons qu'un nouveau projet -répondant à nos besoins et aux besoins de la communauté universitaire- voie le jour.

**En conclusion**, la BCU ne veut pas se résigner à la dynamique spontanée née des changements cognitifs et techniques. Elle entend mettre en place des conditions d'exercice de la pratique et de la réflexion intellectuelle, dans l'Université et dans la Cité.